Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ENQUÊTE DE L'OFFICE CANTONAL D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE ET DU SCRIS

Les choix des jeunes après la scolarité

Les choix professionnels ou d'études des élèves en fin de scolarité font l'objet d'une enquête tous les trois ans. Au cours de l'été 1997, 6'270 élèves quittant les classes du degré secondaire inférieur ont été interrogés par des questionnaires codés, afin de préserver l'anonymat. Il s'agit de la septième étude de ce genre menée dans le canton.

Mieux comprendre ce qui se passe dans la vie d'un jeune entre scolarité obligatoire et formation ultérieure : c'est le but de ce rapport, qui permet notamment de recenser les répartitions par filière et par sexe. On y constate la prédominance des filles en pré-gymnasiale (56,4%), et la situation inverse en voie terminale à options (57,8% de garçons).

Le pourcentage de jeunes filles et jeunes gens qui n'entreprennent pas immédiatement une formation au sortir de l'école augmente à nouveau, après avoir diminué ces six dernières années. C'est alors le stage linguistique, la poursuites de la scolarité en école privée ou le départ à l'étranger qui en sont le motif.

Par ailleurs, une différenciation des choix selon le critère ville-campagne ne semble plus pertinente, si ce n'est en matière d'apprentissage (37,7% sont entrepris en ville, contre 46,8% à la campagne). La proportion des élèves qui entrent en apprentissage reste stable depuis bientôt 20 ans.

Les stages d'information en entreprise semblent très appréciés par les jeunes, puisque 56,7% d'entre eux en ont profité.

Le rapport conclut à une situation dans l'ensemble satisfaisante : en quittant le secondaire inférieur, la quasi-totalité des élèves ont trouvé une solution concrète pour leur avenir immédiat. Il faut toutefois souligner les efforts accrus et les démarches cent fois répétées de la part des jeunes et des conseillers en orientation pour trouver ces solutions.

Lausanne, le 19 mai 1998

M. Fabien Loi Zedda, Secrétaire général du Dept de la Formation et de la Jeunesse, tél. : 316.30.04 M. Serge Buffat, directeur de l?Office cantonal d?orientation scolaire et professionnelle, tél. 316.34.81